



Republique Démocratique du Congo

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
AMI/MPI/CNSSAP/CM/SMG/2022/006**

**Pour
RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT DEVANT MENER UNE ETUDE SUR LES
INVESTISSEMENTS PAR LA CNSSAP DANS LES VALEURS MOBILIERES ET
TITRES ASSIMILES DANS LE SECTEUR PRIVE**

Octobre 2022



5

AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET

AMI/MPI/CNSSAP/CM/SMG/2022/006

Date de publication : 12/10/2022

Date de clôture : 27/10/2022

Source de financement : Fonds propres de la CNSSAP

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT DEVANT MENER UNE ETUDE SUR LES INVESTISSEMENTS PAR LA CNSSAP DANS LES VALEURS MOBILIERES ET TITRES ASSIMILES DANS LE SECTEUR PRIVE

Dans le cadre de son programme d'activités et budget 2022, la *Caisse Nationale de Sécurité Sociale des Agents Publics de l'Etat (CNSSAP)* a prévu des fonds pour financer, à partir de septembre 2022, l'élargissement de son portefeuille à d'autres types d'actifs financiers sur les investissements dans les valeurs mobilières et titres assimilés dans le secteur privé.

Ainsi, avec l'expérience réussie des placements dans les dépôts à terme, pendant plus de trois ans, la CNSSAP voudrait diversifier son portefeuille en investissant dans les deux autres instruments financiers. Elle envisage, par conséquent, de s'attacher les services d'un Consultant pouvant l'accompagner dans la réflexion sur l'investissement dans les valeurs mobilières et titres assimilés. C'est dans cette perspective que le présent recrutement est lancé. Cette réflexion devrait entre autres identifier les opportunités que présentent les divers segments de ce marché, mettre en place une politique basée sur l'investissement dans les valeurs mobilières et titres assimilés notamment des titres privés (prise de participation, titres de créances négociables, etc.) et identifier les risques associés à chaque secteur d'activité sur lequel la CNSSAP peut se lancer.

De manière globale, le consultant aura pour mission de réaliser des études et d'accompagner la CNSSAP dans la mise en place de la gestion d'une politique d'investissement dans les valeurs mobilières et titres assimilés dans le secteur privé.

De manière spécifique, il s'agira, pour le Consultant spécialisé en gestion d'investissement dans les actifs privés, de (d'):

- Evaluer le fonctionnement du marché des actifs privés en République Démocratique du Congo et son cadre réglementaire ;
- Identifier les opportunités et les risques qu'offre chaque secteur /segment d'activité dans lequel la CNSSAP est appelée à investir par de prises de participation et/ou la détention des titres de créances négociables ;
- Proposer un dispositif politique, stratégique, tactique et opérationnel ainsi que des options d'investissements dans les valeurs mobilières et titres assimilés dans le secteur privé.

Les termes de référence complets sont disponibles sur le site de la CNSSAP www.cnssap.cd

Pour répondre aux exigences de la mission, le Consultant devra disposer des compétences suivantes :

- Être détenteur, au moins, d'un Diplôme universitaire Bac+5 en administration, économie ou finances ;
- Avoir une expérience de plus ou moins huit (08) ans dans la réalisation des missions

similaires et d'accompagnement dans l'investissement dans les valeurs mobilières et titres assimilés ;

- Avoir une expérience avérée, de cinq ans au minimum, dans les investissements des actifs privés et gestion du portefeuille en Afrique Subsaharienne et en RDC ;
- Avoir une connaissance du référentiel CIPRES et de la gestion financière dans un environnement OHADA et une connaissance du marché financier congolais ;
- Avoir une connaissance avérée dans la conception des outils de collecte et d'analyse des données, d'une maîtrise de traitement des données à l'aide notamment des logiciels usuels et autres tableurs Excel serait un atout ;
- Avoir une bonne connaissance de la réforme de l'administration publique congolaise et des enjeux entourant la création de la CNSSAP.

La CNSSAP invite les candidats admissibles, Consultants individuels ou firmes, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Candidats intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter ces services en transmettant :

- (i) Un CV détaillé indiquant l'exécution des prestations analogues, expériences dans des conditions semblables et disponibilité des connaissances nécessaires ; et
- (ii) Une lettre de motivation (2 pages maximum) indiquant les motivations profondes d'intérêts pour la mission, les qualifications et expériences spécifiques pertinentes et similaires à prendre en compte pour l'examen des expressions d'intérêts en vue de la sélection.

Le consultant sera sélectionné sur base de la méthode qualité-coût. Le recrutement se fera conformément à la législation congolaise sur les marchés publics.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires auprès du service des moyens généraux de la CNSSAP, courriel : contact@cnssap.cd, kilongofaila@cnssap.cd, et à son siège, 473, Boulevard Lumumba (Petit Boulevard), 8ème rue, Q/Résidentiel, Commune de Limete, Ville de Kinshasa, République Démocratique du Congo, de 9h à 15h, heure locale.

Les manifestations d'intérêt en format papier sont à déposer à l'adresse ci-dessus, au plus tard le jeudi, 27 octobre 2022, à 14h00, heure locale, et doivent porter clairement la mention « *AMI/MPI/CNSSAP/CM/SMG/2022/006-Recrutement d'un consultant devant mener une étude sur les investissements par la CNSSAP dans les valeurs mobilières et titres assimilés dans le secteur privé.* »

La version électronique de la manifestation d'intérêt doit parvenir à la CNSSAP par un courriel aux adresses e-mail ci-dessous : kilongofaila@cnssap.cd et contact@cnssap.cd

Fait à Kinshasa, le 12 octobre 2022

KIPOPA OMEONGA Didier
Chargé de Mission a.i



TERMES DE RÉFÉRENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT DEVANT MENER UNE ÉTUDE SUR LES INVESTISSEMENTS PAR LA CNSSAP DANS LES VALEURS MOBILIÈRES ET TITRES ASSIMILÉS DANS LE SECTEUR PRIVÉ

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale des Agents Publics de l'Etat (CNSSAP) est un établissement public créé en décembre 2015 par le Décret n°15/031, ayant comme mission principale d'assurer la gestion de la sécurité sociale des agents publics de l'Etat, sur la base d'un régime contributif obligatoire.

Pour financer les différentes prestations servies aux bénéficiaires, qui sont principalement les agents publics, la CNSSAP procède aux retenues des cotisations à la source auprès des agents en activité ainsi qu'auprès de l'Etat employeur, à raison respectivement de 3% et 6% du salaire de base de l'agent.

Bien que le régime organisé soit en répartition, pour garantir sa pérennité ainsi que la stabilité de ses équilibres fondamentaux à long terme, la CNSSAP constitue des réserves sur tous les excédents financiers dégagés et procède à leur placement dans différents instruments financiers.

Conformément à l'article 8 de l'Arrêté n°029/ME/MIN.FP/2018 du 16 mars 2018 portant modalités de placement des excédents financiers de la CNSSAP, les fonds de réserve de la CNSSAP ne peuvent être placés que sous la forme d'actifs appartenant aux trois catégories suivantes : valeurs mobilières et titres assimilés, actifs immobiliers et dépôts à terme, en République Démocratique du Congo.

Avec l'expérience réussie des placements dans les dépôts à terme pendant plus de trois ans, la CNSSAP voudrait diversifier son portefeuille en investissant dans les deux autres instruments financiers. L'étude sur les actifs immobiliers étant déjà en cours, elle envisage de s'attacher les services d'un Consultant pouvant l'accompagner dans la réflexion sur l'investissement dans les valeurs mobilières et titres assimilés. C'est dans cette perspective que le présent recrutement est lancé. Cette étude devrait entre autres identifier les opportunités que présentent les divers segments de ce marché, mettre en place une politique basée sur l'investissement dans les valeurs mobilières et titres assimilés notamment des titres privés (prise de participation, titres de créances négociables, etc.) et identifier les risques associés à chaque secteur d'activité sur lequel la CNSSAP peut se lancer.

2. OBJECTIFS

2.1. Objectif global

L'objectif principal est de mener une réflexion stratégique, tactique et opérationnelle sur les exigences techniques et financières pour le placement dans les valeurs mobilières et titres assimilés du secteur privé.

2.2. Objectifs spécifiques

De manière spécifique, il s'agira, pour le Consultant spécialisé en gestion d'investissement dans les actifs privés, de (d') :

- Evaluer le fonctionnement du marché des actifs privés en République Démocratique du Congo et son cadre réglementaire ;

- Identifier les opportunités et les risques qu’offre chaque secteur /segment d’activité dans lequel la CNSSAP est appelée à investir par de prises de participation et/ou la détention des titres de créance négociables ;
- Proposer un dispositif politique, stratégique, tactique et opérationnel ainsi que des options d’investissement dans les valeurs mobilières et titres assimilés dans le secteur privé.

3. PRINCIPALES TÂCHES DU CONSULTANT

Dans le cadre de l’étude à produire, les principales tâches attendues du Consultant sont :

- Rencontre de cadrage avec l’équipe de la CNSSAP : compréhension de la mission, finalisation de la note méthodologique et du chronogramme de la mission ;
- Conception des outils de collecte des données sur le marché des valeurs mobilières et titres assimilés dans le secteur privé ;
- Revue documentaire ;
- Collecte des données primaires et secondaires qualitatives et quantitatives ;
- Traitement et analyse des données ;
- Rédaction du rapport d’étude ;
- Proposition du dispositif politique, stratégique, tactique et opérationnel d’investissement sur le marché des valeurs mobilières et titres assimilés du secteur privé.

4. CHAMP D’ACTION DE LA MISSION ET HORIZON TEMPOREL

Le champ d’action de la CNSSAP étant le territoire national, dans le cadre de sa mission, et en cas de nécessité, le Consultant pourrait effectuer des missions ponctuelles de courte durée à travers le territoire national, afin d’avoir une bonne visibilité sur les opportunités d’investissement dans les valeurs mobilières et titres assimilés dans le secteur privé. Il devrait également évaluer la capacité de financement et besoin de financement dans ce secteur.

La durée prévue pour cette étude est de 30 jours ouvrables. Cette période comprendra des activités liées aux préparatifs de l’étude, au déploiement, à la collecte et au traitement des données ainsi qu’à la production du rapport provisoire et définitif.

5. QUALIFICATIONS EXIGÉES ET PROFIL DU CONSULTANT

Le Consultant devrait jouir d’une réputation irréprochable, d’une expérience avérée ainsi que des références pertinentes en matière de gestion d’investissements en général et des portefeuilles d’investissements des valeurs mobilières et titres assimilés dans le secteur privé en particulier. Il devrait aussi faire preuve d’une expérience d’au moins trois missions similaires réalisées avec des références probantes.

L’offre technique devrait ressortir un certain nombre d’éléments notamment les critères qui guident son choix d’investissement, ses stratégies de prévention et de mitigation des risques potentiels en matière d’investissement dans les valeurs mobilières et titres assimilés privés en Afrique en général et en République Démocratique du Congo en particulier. La note méthodologique de travail et le chronogramme d’activité devraient également être détaillés.

Plus spécifiquement, le Consultant devra :

- a) Bénéficiaire d'une expérience de plus ou moins huit (08) ans dans la réalisation des missions similaires et d'accompagnement dans l'investissement dans les valeurs mobilières et titres assimilés ;
- b) Être détenteur, au moins, d'un Diplôme universitaire Bac+5 en administration, économie ou finance ;
- c) Avoir une expérience avérée dans les investissements des actifs privés et gestion du portefeuille en Afrique Subsaharienne et en RDC, de plus de 5 ans;
- d) Avoir une connaissance du référentiel CIPRES et de la gestion financière dans un environnement OHADA et une connaissance du marché financier congolais ;
- e) Jouir d'une connaissance avérée dans la conception des outils de collecte et d'analyse des données, d'une maîtrise de traitement des données à l'aide notamment des logiciels usuels et autres tableurs Excel serait un atout ;
- f) Justifier d'une bonne connaissance de la réforme de l'administration publique congolaise et des enjeux entourant la création de la CNSSAP.

6. CONTENU DU DOSSIER ET DATE DE DÉPÔT

Chaque dossier de manifestation d'intérêt doit comporter une proposition technique et une proposition financière, hors taxe (HT) et libellée en dollar américain. L'enveloppe devra être envoyée sous pli fermé, conformément aux clauses et conditions des présents termes de référence.

Le dossier de candidature comprendra :

6.1. Une offre technique :

- Note explicative sur la compréhension des termes de référence et les raisons de la candidature ;
- Brève présentation de l'approche méthodologique et de l'organisation de la mission envisagée (max 2 pages) ;
- Le CV détaillé du consultant incluant l'expérience acquise dans les projets similaires ;
- Les principales activités de la mission ;
- Le chronogramme de la mission ;
- Les livrables et résultats attendus.

6.2. Une offre financière:

L'offre financière, comprenant tous les coûts liés à l'exécution de la mission, devrait détailler les modalités de la rémunération.

Par ailleurs, le candidat voudra bien noter que les paiements ne pourront être effectués que sur la base des produits livrés, c'est-à-dire sur présentation du résultat des services spécifiques dans les Tdrs et après validation de ces livrables par le comité de suivi.

Les paiements des honoraires du Consultant se feront comme suit :

Paiement	Montant	Livrable
1er Versement	20%	- Un projet études d'avant-projet sommaire.
2ème Versement	30%	- Un rapport d'études d'avant-projet détaillé.
3ème Versement	50%	- Un mémoire descriptif, explicative et justificatif ; - Une évaluation détaillée des dépenses.

Aucune information permettant d'identifier le candidat ne devra figurer sur l'enveloppe extérieure.

7. CRITERES DE SELECTION

Les offres seront évaluées sur la base de la méthode de notation pondérée. L'attribution du contrat devrait être faite en fonction de l'évaluation des offres déterminée comme suit :

- Compatibilité/acceptable et ;
- Obtention du meilleur score sur un ensemble prédéterminé de pondérations des critères techniques et financiers spécifiques.
 - Poids des critères techniques : 70%
 - Poids des critères financiers : 30%

La notation technique sera accordée selon les critères suivants :

N°	Critères d'évaluation technique	Nombre des points	Consultant			
			A	B	C	D
1	Bénéficiaire d'une expérience de plus ou moins huit (08) ans dans la réalisation des missions similaires et d'accompagnement dans l'investissement dans les valeurs mobilières et titres assimilés ;	30				
2	Être détenteur, au moins, d'un Diplôme universitaire Bac+5 en administration, économie ou finance ;	10				
3	Avoir une expérience avérée dans les investissements des actifs privés et gestion du portefeuille en Afrique Subsaharienne et en RDC, de plus de 5 ans;	20				
4	Avoir une connaissance du référentiel CIPRES et de la gestion financière dans un environnement OHADA et une connaissance du marché financier congolais ;	10				
5	Jouer d'une connaissance avérée dans la conception des outils de collecte et d'analyse des données, d'une maîtrise de traitement des données à l'aide notamment des logiciels usuels et autres tableurs Excel serait un atout ;	15				

6	Justifier d'une bonne connaissance de la réforme de l'administration publique congolaise et des enjeux entourant la création de la CNSSAP.	15				
Note maximale		100				

Seules les candidatures ayant obtenu une note au moins égale à 70 points sur le total de 100 points seront retenues pour une analyse financière.

La méthode d'évaluation qui sera utilisée est celle du meilleur rapport qualité-coût (score combiné).

Il sera tenu compte des qualifications du consultant et sa proposition financière avec un score d'au moins 30% pour l'offre financière.

8. DUREE DE LA MISSION ET REMISE DES CANDIDATURES

La durée maximale d'exécution de la mission est de 30 jours calendaires.

Les propositions doivent être adressées au Chargé de mission de la CNSSAP, au n°473, Boulevard Lumumba (Petit Boulevard), 8ème rue, Q/Résidentiel, Commune de Limete, Ville de Kinshasa, République Démocratique du Congo.

La date limite pour la réception des offres est fixée au plus tard le 27 octobre 2022 à 14 h 00' (heure locale) avec la mention « **recrutement d'un consultant devant mener une étude sur les investissements par la CNSSAP dans les valeurs mobilières et titres assimilés dans le secteur privé** »

La proposition technique (note de compréhension des Tdrs + curriculum vitae) et la proposition financière doivent être soumises dans des enveloppes séparées.

Les demandes de clarification devront être adressées uniquement par écrit à l'adresse suivante : contact@cnssap.cd, kilongofaila@cnssap.cd

Fait à Kinshasa, le 12 octobre 2022

KIPOPA OMEONGA Didier
Chargé de Mission a.i.

